Message d’intérêt public

Devenir juge de paix de proximité à la Cour de justice du Nunavut

Date de début : 21 février 2025
Date de fin : 21 mars 2025
À l’échelle du Nunavut **60 secondes**

Le Comité de Nomination et de Rémunération des Juges de paix accepte à présent les manifestations d'intérêt écrites des Nunavummiuts admissibles en vue d’une nomination de juge de paix de proximité auprès de la Cour de justice du Nunavut (CJN).

Les juges de paix prennent des décisions importantes concernant les droits et libertés individuels et sont essentiels à l'efficacité et à la rapidité du système judiciaire. Les juges de paix président un large éventail d'affaires administratives et juridictionnelles portées devant les tribunaux, comme la célébration de mariages, la signature de mandats de perquisition ainsi que la conduite d'audiences de libération sous caution. Une formation spécialisée est dispensée pour effectuer des audiences plus approfondies. Les juges de paix de proximité ont droit à des honoraires de base annuels et à des paiements supplémentaires lorsqu'ils fournissent des services.

La CJN cherche à nommer des personnes qualifiées sur l'ensemble du territoire.

Pour être pris en considération, les candidats et candidates doivent :

- Être âgés d'au moins 19 ans et de moins de 75 ans.
- Résider au Nunavut depuis au moins 12 mois.
- Démontrer leur connaissance des valeurs sociétales inuites, de la langue inuite et leur compréhension de la communauté dans laquelle ils serviront.

Les personnes intéressées sont encouragées à soumettre un curriculum vitae et une lettre de présentation, ainsi que les noms et coordonnées de trois références. Toutes les candidatures doivent être envoyées par courrier électronique à ncj.chambers@gov.nu.ca. Les candidatures sont examinées en permanence par le Comité de Nomination et de Rémunération des Juges de paix.

Une fois les candidatures examinées, le Comité de Nomination et de Rémunération des Juges de paix soumettra ses recommandations au gouvernement du Nunavut, qui procèdera aux nominations conformément à la *Loi sur les juges de paix*.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez contacter ncj.chambers@gov.nu.ca, ou appeler le 867-975-6121.

###

Contact avec les médias :

Stephen Shaddock
Directeur, Politiques et planification
Ministère de la Justice
867 975-6316
sshaddock1@gov.nu.ca

ᑭᒃᑯᑐᐃᓐᓇᕐᓄᑦ ᑐᓴᕋᖅᓴᐃᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᓅᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ *www.gov.nu.ca.*
Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Kavamatkunnin Tuhaqtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les messages d'intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca/fr.*

Communications